

**Rapport N 8 :**

**RITM'Hyc : 7<sup>ème</sup> levier de transformation du PIA NCU RITM-BFC**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Frédéric MUYARD - Responsable Scientifique et Technique de RITM-BFC
<b>Service – personnel référent</b>	Pascaline PONCE - Directrice ATP-BFC Clarisse MOONCA - Coordinatrice administrative et financière RITM-BFC – Service Recherche et projets Structurants
<b>Séance du Conseil académique</b>	16 décembre 2020

- Pour délibération
- Pour échange/débat, orientations, avis
- Pour information
- Autre

Le présent rapport concerne l'avancement du projet RITM-BFC sur 2 points :

- 1. UBFC, bénéficiaire d'un fonds d'amorçage pour son projet d'hybridation des formations « RITM'HYC »,
- 2. Le travail de structuration de RITM-BFC avec les établissements (période de septembre à décembre 2020).

**1 – RITM'HYC, 7<sup>ème</sup> levier de RITM-BFC**

UBFC et ses sept membres fondateurs ont décidé de répondre au l'appel à projets PIA Hybridation des formations dans le supérieur lancé en juin dernier par l'ANR.

Les établissements du site ont mené des enquêtes auprès des étudiants et des enseignants ; ces enquêtes ont permis de faire un diagnostic et de définir les deux axes majeurs permettant la réussite des 60 000 étudiants de la région BFC dans un contexte hybride :

- la **transformation pédagogique** par l'hybridation des formations,
- l'**accompagnement** de tous les usagers : étudiants, enseignants, personnels des établissements.

RITM'Hyc ambitionne d'impulser de façon forte ou de renforcer les nombreuses actions pédagogiques hybrides déjà menées sur le site BFC, de créer de nouvelles ressources, mais également d'en accompagner les utilisateurs : **les étudiants** en leur permettant d'apprendre à apprendre à distance, **les enseignants** en les accompagnant à la transformation de leurs enseignements, **les personnels** en les accompagnant dans la prise en main des outils numériques.

En pleine cohérence avec la stratégie d'UBFC, **RITM'Hyc représente le 7<sup>e</sup> levier de transformation du PIA NCU RITM-BFC** (17-NCUN-0003-01) et s'appuie sur



l'organisation et le pilotage de ce même PIA. Déposé le 6 juillet dernier, le budget demandé était de **3,9 M€** (coût complet 9,1 M€). Le projet n'a pas été lauréat de l'Appel à Projets mais bénéficie d'un **fonds d'amorçage de 1M€ alloué par le MESRI** dans le cadre du Plan de Relance. Une notification d'attribution a été envoyée à UBFC par la DGESIP le 12 octobre 2020. Le projet, retravaillé et redimensionné avec les partenaires (établissements membres d'UBFC), s'articule autour des deux axes identifiés initialement et se décline en 7 actions principales :

- **Axe 1 : la transformation pédagogique** par l'hybridation des formations
  - **Action 1 : La création de contenus**
  - **Action 2 : La mise à disposition et l'accès aux outils numériques**
- **Axe 2 : L'accompagnement des usagers** : étudiants, enseignants et personnels
  - **Action 3 : accompagner et de former les enseignants** pour qu'ils acquièrent de **nouvelles connaissances et compétences** en matière d'enseignement et d'apprentissage et les aider à repenser de nouvelles modalités de **contrôle des connaissances et des compétences**
  - **Action 4** : pour les 15 000 étudiants primo-arrivants, les **accompagner par des pairs, tuteurs de niveau L2 et plus (au minimum 500 tuteurs)**
  - **Action 5** : mise en place d'un **serious game préparant au « métier d'étudiant »**, la prise de conscience de la responsabilité des étudiants sur leur réussite et l'accès aux ressources numériques permettant **d'apprendre à apprendre**, en particulier via l'application mobile **FlexApp** qui sera proposée à tous les étudiants
  - **Action 6** : reconnaissance de **l'engagement des étudiant** : institutionnelle pour certains établissements, financière pour d'autres établissements, via la formation, via les open badges
  - **Action 7** : création d'une **communauté de praticiens** de l'hybridation et réflexion sur les conditions pour mettre en œuvre ces savoirs nouveaux au service de méthodes d'enseignement innovantes et hybrides

Le budget RITM'Hyc ajusté à 1M € se répartit de la manière suivante :

**Répartition du budget global du projet RITM'HYC, pour la durée totale du projet :**

<b>Période d'éligibilité des dépenses : 01/08/2020 au 31/12/2022</b>				
	<b>Postes de dépenses et montants par établissement</b>			
<b>Etablissements</b>	<b>Personnel</b>	<b>Equipement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Totaux</b>
<b>UBFC</b>	0 €	0 €	51 000 €	<b>51 000 €</b>
<b>UFC</b>	159 250 €	60 000 €	15 000 €	<b>234 250 €</b>
<b>uB</b>	155 000 €	215 000 €	0 €	<b>370 000 €</b>
<b>UTBM</b>	55 000 €	40 000 €	0 €	<b>95 000 €</b>
<b>ENSAM Campus Cluny</b>	40 000 €	0 €	0 €	<b>40 000 €</b>
<b>AGROSUP Dijon</b>	45 000 €	38 750 €	0 €	<b>83 750 €</b>
<b>BSB</b>	0 €	77 250 €	0 €	<b>77 250 €</b>
<b>ENSMM</b>	0 €	48 750 €	0 €	<b>48 750 €</b>
<b>Total</b>	<b>454 250 €</b>	<b>479 750 €</b>	<b>66 000 €</b>	<b>1 000 000 €</b>

Le financement du projet étant assuré par le plan de relance, cela implique une procédure d'exécution particulière : les actions doivent être déployées immédiatement et les dépenses engagées rapidement. Des comptes-rendus d'exécution comportant un état d'avancement du projet ainsi qu'un rapport financier seront exigés trimestriellement. Les indicateurs d'impact et d'activité suivants devront être associés à ces comptes-rendus :

- **4 indicateurs communs (IC)**, définis par la DGESIP :

IC 1 : nombre d'étudiants concernés par un dispositif mis en place dans le cadre du projet

IC 2 : nombre d'UE (ou d'éléments constitutifs permettant l'obtention d'au moins 1 ECTS) hybridées

IC 2bis : nombre d'ECTS correspondant à IC2

IC 3 : nombre d'établissements impliqués

- **7 indicateurs spécifiques (IS)** à RITM'Hyc, définis par l'ensemble des partenaires du projet (les numéros des indicateurs correspondent aux numéros des actions RITM'Hyc) :

IS1 et 2 : nombre de dispositifs mobiles et salles/ amphis/ studios équipés

IS 3 : nombre d'enseignants et autres personnel accompagnés et formés

IS 4 et 6 : nombre de tuteurs recrutés et formés

IS 4 bis : nombre d'étudiants accompagnés par un tuteur

IS 5 : nombre d'étudiants concernés par un dispositif d'accompagnement au métier d'étudiant

IS 7 : nombre de rencontre proposées

IS 7 bis : nombre de participants aux rencontres

Un bilan intermédiaire complet est attendu en juillet 2021. Le bilan final devra être rendu le 31 mars 2023.

La convention avec le MESRI, en cours de préparation, devra être finalisée et signée au plus tard le 18 décembre 2020 et couvrira la période de la date de signature au 31 mai 2023. La période d'éligibilité des dépenses s'étend du 1<sup>er</sup> août 2020 au 31 décembre 2022.

Un avenant à l'accord de consortium de RITM-BFC est en cours de rédaction afin d'intégrer RITM'Hyc comme 7<sup>ème</sup> levier du NCU.

## **2 – Création de procédures en lien avec les référents financiers des établissements membres et partenaires de RITM-BFC (période de septembre à décembre 2020)**

Des séances d'informations collectives ont été animées fin septembre par l'équipe RITM-BFC avec l'intervention des référents financiers à destination des acteurs de la communauté notamment afin de rappeler l'écosystème dans lequel s'inscrit RITM-BFC et de sensibiliser au respect des échéances à atteindre par tous :

- la collecte de données scientifiques et financières de RITM-BFC en juillet 2021,
- la présentation devant le jury international qui y fera suite, relative au travail mené depuis septembre 2018 et qui déclenchera un GO/NO GO pour le dispositif à la rentrée 2021.

Dans ce cadre, à l'initiative d'un établissement membre, trois procédures voient le jour afin de rappeler l'articulation entre UBFC-pôle financier de l'établissement partenaire- porteur de projets ou pilote de levier et le/la gestionnaire.

Ces trois procédures pourront être déclinées ou non par les autres établissements membres partenaires. Elles seront intégrées au portfolio téléchargeable en ligne sur le site d'UBFC afin que les acteurs de la communauté intéressés ou déjà impliqués dans le dispositif puissent être outillés

### **DÉLIBÉRATION**

**Il est demandé au Conseil académique de bien vouloir prendre connaissance du projet « RITM'Hyc » et des procédures élaborées dans le cadre de RITM-BFC.**

**Annexe n° 1 : Diaporama de présentation RITM'Hyc**

**Annexe n° 2 : Diaporama séance informations collectives (diapositives 8-10)**

# RITM-BFC

Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser  
en Bourgogne - Franche-Comté

**ANR-17-NCUN-0003**

# Hybridation des formations dans l'enseignement supérieur

---

## RITM'Hyc

■ CONTEXTE :

Projet déposé le 6 juillet 2020, structuré en 2 axes :

- la **transformation pédagogique** par l'hybridation des formations,
- l'**accompagnement** de tous les usagers : étudiants, enseignants, personnels des établissements.

« En pleine cohérence avec la stratégie de la COMUE UBFC, **RITM'Hyc représente le 7e levier de transformation du NCU RITM-BFC (17-NCUN-0003-01)** et s'appuie sur l'organisation et le pilotage du PIA. »

Budget demandé au PIA : **3,9 M€** (coût complet 9,1 M€).

 Non lauréat de l'AAP



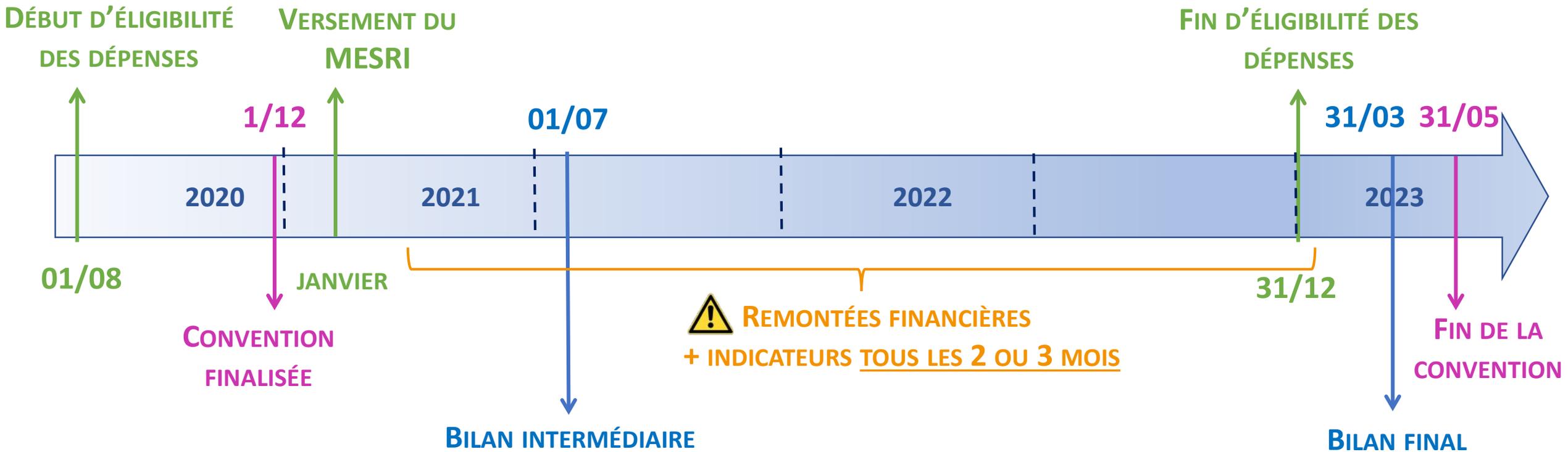
**Fonds d'amorçage de 1 M € du MESRI (sur plan de relance)**

↳ Notification d'attribution de la DGESIP envoyée le 12 octobre

→ **Quelles adaptations par rapport au projet initial?**

■ RÉUNION DE LANCEMENT AVEC LA DGESIP LE 5 NOVEMBRE 2020 :

➤ CALENDRIER GLOBAL



➤ MODALITÉS DE FINANCEMENTS

- Un financement assuré par le plan de relance
  - Une **procédure d'exécution particulière** : crédits budgétés sur le P363 (direction du budget) et non sur le P150 (DGESIP)
  - Un besoin d'**utiliser rapidement les crédits** qui pourraient sinon être redéployés
  - Un besoin de **rendre compte très régulièrement de l'emploi des crédits** sur trois axes : **montants versés aux établissements**, montants **dépensés au niveau territorial**, **résultats obtenus**
  
- Un versement effectué sur la base d'une convention
  - La convention est le **support juridique permettant le versement de la subvention**, lorsqu'elle ne prend pas la forme d'un abondement de la subvention pour charges de service public
  - Le **plan de financement** donne le calendrier des dépenses AE/CP en distinguant personnel/fonctionnement/investissement
  - Le **versement est effectué au porteur du projet** (y compris fondation partenariale) qui peut ensuite ventiler les crédits entre les partenaires du consortium sur la base d'une convention précisant les droits et obligations de ses membres
  - La convention précise les **modalités de pilotage et de suivi**, en cohérence avec la gouvernance du plan de relance
  
- Des comptes-rendus d'exécution dans le cadre du plan de relance (fréquence à déterminer)
  - Des **indicateurs financiers des montants dépensés** :
    - montants versés (en AE/CP) aux établissements (DGESIP)
    - montants dépensés (en AE/CP) par les établissements (porteur du projet)
  - Un **état d'avancement du projet** sur la base d'un plan d'action (grandes étapes/actions détaillées) préalablement défini
  - Des **indicateurs d'activité** :
    - nombre d'établissements utilisant au moins un des dispositifs du projet
    - nombre de formations intégrant de l'hybridation par cycle, nombre d'UE effectivement hybridées ou nombre d'heures hybridées
  - Des **indicateurs d'impact** :
    - nombre d'étudiants inscrits par cycle concernés par les formations hybridées (inscriptions pédagogiques)

■ RÉUNION DE LANCEMENT AVEC LA DGESIP LE 5 NOVEMBRE 2020 :

➤ EN RÉSUMÉ :

- Une **convention** finalisée et signée **au 1<sup>er</sup> décembre**
- Un **plan d'action pédagogique** avec des **échéances précises** pour chaque action et des **indicateurs spécifiques** à déterminer
- Un **plan d'action financier** qui implique nécessairement une exécution (ou à minima un engagement) des dépenses rapide, **majoritairement avant juillet 2021**
- Des **remontées financières et pédagogiques tous les 2 ou 3 mois** (non déterminé à ce jour)
- La notion de **consortium** et la logique de **partage des ressources** identifiés comme un élément essentiel

■ LES ACTIONS PROPOSÉES DANS LE PROJET INITIAL :

➤ ***Axe 1- la transformation pédagogique par l'hybridation des formations***

Toutes les modalités sont envisagées :

Présentiel : pour certains enseignements ou certains cours à petits effectifs,

Hybride pour un même cours : avec des séances en présentiel et d'autres en distanciel,

Distanciel : avec toutes les séances d'un enseignement en distanciel,

Comodal : avec chaque séance proposée en présentiel et à distanciel,

Mixte : à la fois hybride et comodal, par groupes.

**Action 1 : La création de contenus**

**Action 2 : La mise à disposition et l'accès aux outils numériques**

→ *ces actions sont conservées dans le projet ajusté*

➤ **Axe 2-L'accompagnement des usagers : étudiants, enseignants et personnels**

**Action 3** : accompagner et de former les enseignants pour qu'ils acquièrent de nouvelles connaissances et compétences en matière d'enseignement et d'apprentissage

**Action 4** : réfléchir aux conditions pour mettre en œuvre ces savoirs nouveaux au service de méthodes d'enseignement innovantes et hybrides

**Action 5** : aider à repenser avec les établissements de nouvelles modalités de contrôle des connaissances et des compétences

**Action 6** : pour les 15 000 étudiants primo-arrivants, les accompagner par des pairs, tuteurs de niveau L2 et plus (au minimum 500 tuteurs)

**Action 7** : mise en place d'un serious game préparant au « métier d'étudiant », la prise de conscience de la responsabilité des étudiants sur leur réussite et l'accès aux ressources numériques permettant d'apprendre à apprendre

**Action 8** : l'application mobile FlexApp sera proposée à tous les étudiants

**Action 9** : reconnaissance de l'engagement des étudiant : institutionnelle pour certains établissements, financière pour d'autres établissements, via la formation, via les open badges

**Action 10** : création d'une communauté de praticiens de l'hybridation

➤ **Axe 2-L'accompagnement des usagers : étudiants, enseignants et personnels**

**Action 3 : accompagner et de former les enseignants** pour qu'ils acquièrent de **nouvelles connaissances et compétences (3+5)** en matière d'enseignement et d'apprentissage et les aider à repenser de nouvelles modalités de **contrôle des connaissances et des compétences**

**Action 4** : pour les 15 000 étudiants primo-arrivants, les **accompagner par des pairs, tuteurs de niveau L2 et plus (au minimum 500 tuteurs)**

**Action 5** : mise en place d'un **serious game préparant au « métier d'étudiant »**, la prise de conscience de la responsabilité des étudiants sur leur réussite et l'accès aux ressources numériques permettant **d'apprendre à apprendre**, en particulier via l'application mobile **FlexApp** qui sera proposée à tous les étudiants **(7+8)**

**Action 6** : reconnaissance de **l'engagement des étudiant** : institutionnelle pour certains établissements, financière pour d'autres établissements, via la formation, via les open badges

**Action 7** : création d'une **communauté de praticiens** de l'hybridation et réflexion sur les conditions pour mettre en œuvre ces savoirs nouveaux au service de méthodes d'enseignement innovantes et hybrides **(4+10)**

➤ **Mesure de l'impact des dispositifs** → *à travers les indicateurs*

- PLAN D'ACTION: DES INDICATEURS COMMUNS DÉTERMINÉS PAR LE MESRI ET DES INDICATEURS SPÉCIFIQUES AU PROJET RITM'Hyc :

### Indicateurs communs (IC)

<b>IC1</b>	nombre d'étudiants concernés par un dispositif mis en place dans le cadre du projet
<b>IC2</b>	nombre d'UE (ou d'éléments constitutifs permettant l'obtention d'au moins 1 ECTS) hybridées
<b>IC2bis</b>	nombre d'ECTS correspondant à IC2
<b>IC 3</b>	nombre d'établissement impliqués

### Indicateurs spécifiques (IS)

*pour une meilleure lisibilité, les numéros des IS correspondent aux numéros des actions RITM'Hyc*

<b>IS1 et 2</b>	nombre de dispositifs mobiles et salles/ amphis/ studios équipés
<b>IS 3</b>	nombre d'enseignants et autres personnel accompagnés et formés
<b>IS 4 et 6</b>	nombre de tuteurs recrutés et formés
<b>IS 4 bis</b>	nombre d'étudiants accompagnés par un tuteur
<b>IS 5</b>	nombre d'étudiants concernés par un dispositif d'accompagnement au métier d'étudiant
<b>IS 7</b>	nombre de rencontre proposées
<b>IS 7 bis</b>	nombre de participants aux rencontres

## ■ RÉPARTITION DU BUDGET : PROPOSITION

➤ Quelle démarche pour aboutir à une proposition ?

→ Identification de critères de priorisation :

✓ Adéquation du projet avec les **deux axes** de RITM'Hyc

✓ Répartition sur les **7 actions prioritaires** de RITM'Hyc

→ **actions transversales** à privilégier

✓ **Taille de l'établissement**

✓ Inscription des actions envisagées dans une **démarche collaborative** à l'échelle du site UBFC

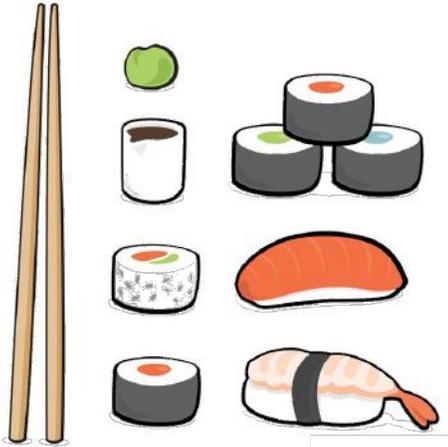
## ■ RÉPARTITION DU BUDGET : PROPOSITION VALIDÉE PAR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS

### ➤ Dépenses prévisionnelles par établissement (€) :

Etab	Projet initial		Projet ajusté fond d'amorçage			
	Dépenses prévisionnelles	Budget demandé PIA	Dépenses prévisionnelles	Dont apport établissement	Dont subvention MESRI	Proposition Subvention MESRI ajustée
UBFC	590 000	172 000	550 000	475 000	75 000	51 000
uB	3 995 900	1 695 900	2 507 000	1 927 000	580 000	370 000
UFC	1 707 000	657 000	1 477 000	1 170 000	307 000	234 250
UTBM	762 000	312 000	207 000	107 000	100 000	95 000
AsD	728 250	453 250	280 000	162 500	117 500	83 750
ENSAM	450 000	200 000	100 000	50 000	50 000	40 000
ENSMM	475 000	207 500	475 000	335 000	140 000	48 750
BSB	421 560	271 560	448 432	291 385	157 046	77 250
<b>TOTAL</b>	<b>9 129 710</b>	<b>3 969 210</b>	<b>6 044 432</b>	<b>4 517 885</b>	<b>1 526 546</b>	<b>1 000 000</b>

■ **PLAN D'ACTION: DES JALONS PÉDAGOGIQUES ET FINANCIERS À 6, 12, 18 ET 24 MOIS**

➤ ***En cours de finalisation pour intégration à la convention***



Réussir – Innover – Transformer –  
Mobiliser  
en Bourgogne - Franche-Comté

ANR-17-NCUN-0003

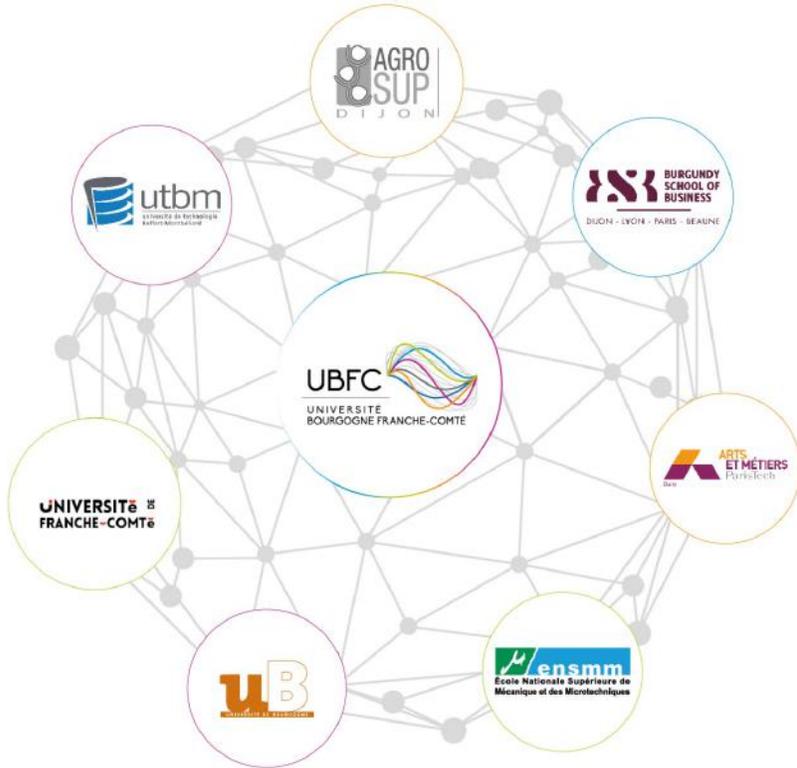
SÉANCE D'INFORMATION COLLECTIVE

« **Donnez du RITM à une action, à un projet** »

**Mercredi 30 septembre 2020**  
**Jeudi 01 octobre 2020**

Séance 1 « Comprendre pour mieux bâtir ensemble »

<http://www.ubfc.fr/excellence/ritm-bfc/>



1<sup>er</sup> avril 2015



s'appuie sur les forces et les atouts  
des établissements membres qu'elle  
fédère



favoriser la réussite et l'insertion des  
étudiant.e.s

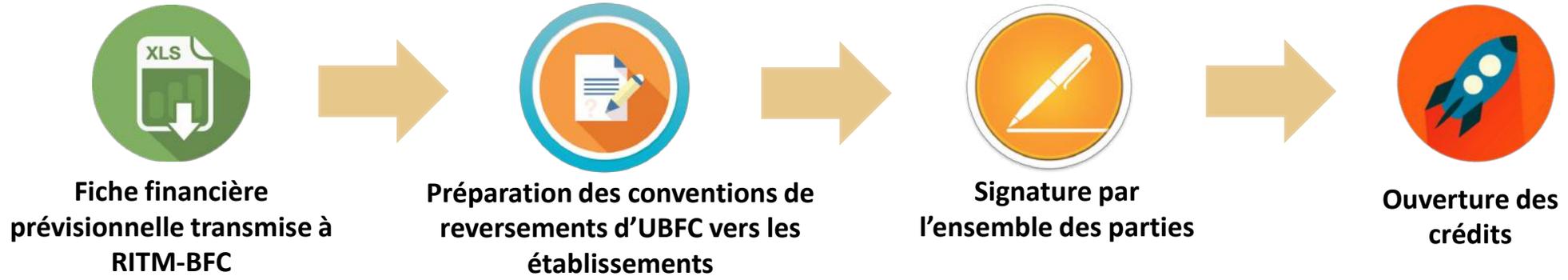
Plus d'informations sur <https://www.ubfc.fr/>



Rappel de l'échéance dans le cadre du projet RITM-BFC porté par UBFC :  
Collecte des données scientifiques et financières par l'ANR en juillet  
de chaque année pour les actions, projets et dépenses liés sur l'année universitaire

A l'échelle de RITM-BFC : démarrage du suivi en lien avec les pôles financiers des établissements

de la fiche financière... à l'ouverture des crédits



prendre aussi en compte les procédures internes de votre établissement



Le « **KIT de suivi RITM-BFC** » : incontournable pour suivre les dépenses, les activités réalisées des actions / projets et préparer la collecte de données financières et scientifiques de l'ANR



## LA FICHE FINANCIÈRE

- Ouverture des crédits
- Suivi des dépenses réalisées à partir du prévisionnel
- Remontées auprès des instances UBFC
- Réajustement de la ventilation si besoin



adressée à  
[ritm-bfc@ubfc.fr](mailto:ritm-bfc@ubfc.fr)



## LE FORMULAIRE BILAN ET INDICATEURS

- Une nouvelle version en ligne
- pour un suivi et un bilan annuel des actions
- calqué sur le rapport scientifique annuel ANR



**Indicateurs ANR  
/ questionnaire  
en ligne**



## Le document de référence



du pôle financier  
de l'établissement  
dont vous dépendez



de la coordinatrice  
administrative  
et financière

ADAPTÉ

aux dépenses éligibles de



« NOUVEAUX CURSUS À L'UNIVERSITÉ »

Convention projet : ANR-17-NCUN-0003				
FICHE FINANCIERE				
				Date de dernière mise à jour
Nom du projet	établissement(s) + composante/service/labo (s)	Nom du porteur de projet	Coût global demandé à RITM-BFC	Coût total du projet
<p>Merci de remplacer les titres des colonnes B et C en rouge par le nom de l'établissement + composante/service/labo concerné. Si le projet implique plusieurs établissements et/ou plusieurs composantes/services/labs, insérer autant de colonnes que de partenaires impliqués, et ajouter les noms et coordonnées des personnes ressources pour le suivi financier</p>				
		établissement + composante/service/labo 1	établissement + composante/service/labo 2	CO-FINANCEMENT(-S) ENVISAGE(-S)
Nom de la personne ressource chargée du suivi financier du projet au sein de la composante/service/labo (RAF, gestionnaire...)		nom	nom	nom structure 1 nom structure 2
mail personne ressource		mail	mail	
téléphone personne ressource		tél	tél	
POSTES DE DEPENSES LIES AU PROJET				
			montants (préciser si attribués ou demandés)	montants (préciser si attribués ou demandés)
<b>PERSONNELS</b>				
Heures complémentaires (taux horaire 43,48 dont heures de face à face)	0	0		
Doctorants	0	0		
Emplois Etudiants	0	0		
Prof invité	0	0		
Vacations	0	0		
Stagiaires	0	0		
Autres, à préciser	0	0		
<b>Total Frais de personnels</b>	<b>0  </b>	<b>0  </b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<b>I. Frais de mission des personnels</b>				
Transport et hébergement				
Inscription colloque(-s), séminaire(-s)				
<b>Total Frais de mission des personnels</b>	<b>0  </b>	<b>0  </b>		
<b>II. Prestation de service externe (ajouter des lignes si besoin)</b>				
nom et qualité des prestataires extérieurs (cabinet, entreprise, association)				
Total prestations de services externes	0	0		
<b>III. Autres dépenses de fonctionnement</b>				
Petits matériels d'une valeur unitaire ≤4000€ HT				
Location de matériel				
Dépenses pédagogiques (documentation, ressources...)				
Autres (à préciser)				
<b>Total autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>0  </b>	<b>0  </b>		
<b>Total Fonctionnement</b>				
<b>FACTURATION INTERNE</b>				
<b>Recours aux prestations de services interne à l'établissement</b>				
Publication, archive, bibliothèque				
Formation(-s) du personnel				
Evaluation				
Informatique : programmation, développement, assistance...				
Conseils juridiques, étude de marché, enquête, cartographie...				
Communication				
Autres, à préciser				
<b>Total Recours aux prestations de service</b>	<b>0  </b>	<b>0  </b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL pour chaque partenaire</b>	<b>0  </b>	<b>0  </b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>0  </b>	<b>0  </b>		
<i>(somme ci-dessus à modifier si plus de 2 partenaires)</i>				
Source : Règlement financier et fiche outil 3 de l'Agence Nationale de la Recherche, <a href="https://anr.fr/fr/rfrf">https://anr.fr/fr/rfrf</a>				



Le « **KIT de suivi RITM-BFC** » : incontournable pour suivre les dépenses, les activités réalisées des actions / projets et préparer la collecte de données financières et scientifiques de l'ANR



## LA FICHE FINANCIÈRE

- Ouverture des crédits
- Suivi des dépenses réalisées à partir du prévisionnel
- Remontées auprès des instances UBFC
- Réajustement de la ventilation si besoin



adressée à  
[ritm-bfc@ubfc.fr](mailto:ritm-bfc@ubfc.fr)



## LE FORMULAIRE BILAN ET INDICATEURS

- Une nouvelle version en ligne
- pour un suivi et un bilan annuel des actions
- calqué sur le rapport scientifique annuel ANR



**Indicateurs ANR  
/ questionnaire  
en ligne**

2018 à 2020



À partir de septembre 2020



**FORMULAIRE EN LIGNE**

- **Indicateurs calqués sur ceux de l'ANR**

→ Une trentaine d'items courts

→ Une explication pour chaque item

- **Bilan d'activité annuel**

→ A rédiger directement dans le formulaire

→ Exploité par l'équipe de l'ATP-BFC dans le cadre du suivi du projet

**FICHE COMPTEUR RITM-BFC : SUIVI ACTIVITE REALISEE**

Projet ou action concerné:

Levier (le cas échéant):

Pilote(-s) du projet:

Période concernée:

Date	type d'activité (menu déroulant)	Descriptif de l'activité	Personnel impliqué (de l'établissement)	Autres acteurs (autres partenaires)	Nombre d'heures (effectives)	Filière(-s) concernée(-s)	Nombre d'étudiants impliqués (total)	Nombre d'étudiants redoublants impliqués	Nombre d'étudiants boursiers impliqués	Remarques, bilan, difficultés, besoins etc...

**Fiche compteur + fiche bilan de fin de projet**

**BILAN-DE-FIN-D'ACTION-RITM-BFC**

NOM-DU-PROJET-OU-DE-L'ACTION:¶

ÉTABLISSEMENT-/COMPOSANTE-/SERVICE-/LABORATOIRE:¶

DATE-DE-DEBUT:→ → → → DATE-DE-FIN:→ → → ¶

LEVIER-(LE-CAS-ECHEANT):¶

PILOTE-DU-PROJET:¶

RESUME-(environ-10-lignes)-qui-répond-à-la-question-suivante-en-quoi-le-projet-/l'action-a-(va)-t-il-(elle)-contribué-à-améliorer-la-réussite-des-étudiants?-(Ce-résumé-pourra-être-publié-sur-le-site-internet-d'UBFC-et-diffusé-dans-le-cadre-d'actions-de-communication-de-RITM-BFC):¶

¶

¶

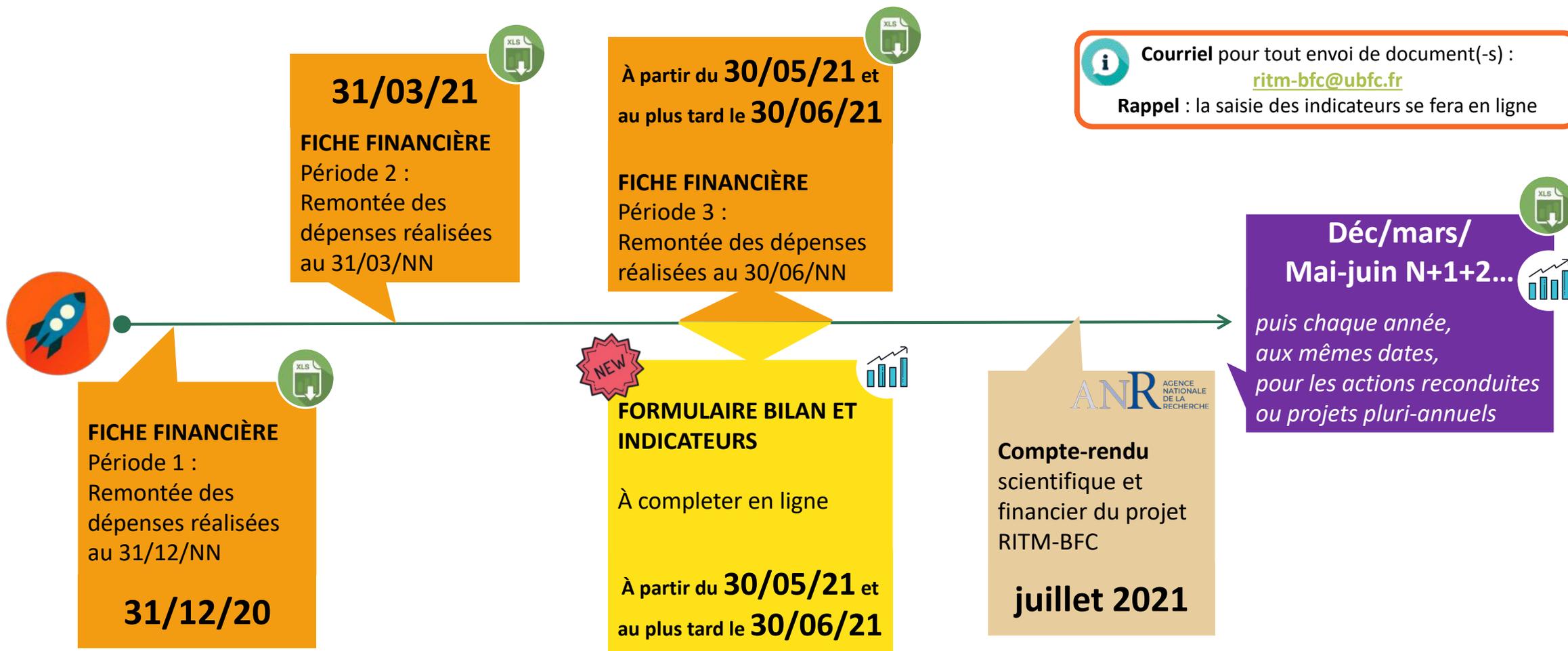
POUR-CHACUNE-DES-RUBRIQUES,-DES-DOCUMENTS-PEUVENT-ETRE-ANNEXES.-¶

AUTRES-ACTEURS-DU-PROJET-/DE-L'ACTION:¶

• → Personnels-de-l'établissement-impliqués:¶

→ Noms-et-fonctions¶

## Le calendrier des remontées :



## Les autres engagements du porteur de projet / d'action :

### COMMUNICATION



**Mentionner dans le cadre de toute publication :** « *This project has been performed thanks to the RITM-BFC program (contract ANR-17-NCUN-0003)* » ou « *Ce travail a bénéficié du soutien du projet NCU RITM-BFC portant la référence ANR-17-NCUN-0003* »

**Et en tenir informée l'équipe ritm-bfc** dans le cadre des remontées scientifiques annuelles



**Afficher dans le cadre d'une communication orale ou écrite** (poster, conférence, séminaire, workshop, rapport d'activité, rapport de stage...) les **logos d'UBFC, de RITM-BFC et de l'ANR**



**Transmettre l'état d'avancement et présenter des actions** sur sollicitation de l'équipe projet / du comité de pilotage RITM-BFC



# VOTRE PORTFOLIO : à télécharger à partir du 15 octobre 2020 sur

<https://www.ubfc.fr/les-appels-a-projets-ritm-bfc/>

- 

**SUPPORT DE PRÉSENTATION  
COMPRENDRE POUR MIEUX BÂTIR ENSEMBLE**
- 

**FICHE FINANCIÈRE À METTRE À JOUR PAR PÉRIODE**
- 

**FORMULAIRE BILAN ET INDICATEURS À SAISIR EN LIGNE ANNUELLEMENT**
- 

**PRÉSENTATION DÉTAILLÉE UBFC – PORTAGE DE PROJETS STRUCTURANTS**
- 

**EXEMPLE DE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DE LA CONDUITE DE PROJET**
- 

**FICHES OUTILS DE L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE**
- 

**LOGOS À TÉLÉCHARGER POUR TOUTE COMMUNICATION**

## PROCÉDURES D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES – PAR ÉTABLISSEMENT

EN LIGNE	À VENIR
	
	
	
	

# Vos contacts

## Pascaline PONCE



Accélérateur de la Transformation  
Pédagogique (ATP-BFC) - Directrice

 [pascaline.ponce@ubfc.fr](mailto:pascaline.ponce@ubfc.fr)

 03 80 40 33 55  
06 42 81 62 55

## Clarisse Moonca



Coordinatrice administrative  
& financière

 [clarisse.moonca@ubfc.fr](mailto:clarisse.moonca@ubfc.fr)

 03 63 08 26 78  
06 42 81 64 01

ATP-BFC – Ingénieure pédagogique

 [juliette.brey-xamben@ubfc.fr](mailto:juliette.brey-xamben@ubfc.fr)

 03 80 40 33 56  
06 74 41 42 37

**Juliette Brey-Xamben**

ATP-BFC – Ingénieure pédagogique

 [raphaela.l-hote@ubfc.fr](mailto:raphaela.l-hote@ubfc.fr)

 03 80 40 33 56  
06 48 72 34 92

**Raphaëla L'Hôte**



<https://www.ubfc.fr/excellence/ritm-bfc/>



[ritm-bfc@ubfc.fr](mailto:ritm-bfc@ubfc.fr)



Suivez-nous #RITMBFC